

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la Mairie le LUNDI 3 JUIN 2024 à 19 HEURES

**ORDRE DU JOUR**

1. CA2C – FIXATION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR 2024 ;
2. CA2C – FONDS DE CONCOURS « ABRIBUS » - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE (ajoute le 30/05/24);
3. DECISION MODIFICATIVE ;
4. CESSION DE TERRAIN A L'EURO SYMBOLIQUE ;
5. JURY CRIMINEL ;
6. QUESTIONS DIVERSES

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI  
Le 28/05/2024  
Le Maire,  
M.DEFAUX



*of*

-----  
**POUVOIR**

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le